

Devoir Français

Numéro d'inventaire : 2020.22.663

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1918 (vers)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Copie double, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 29,5 cm ; largeur : 19,5 cm

Notes : Sujet: "Vous commenterez ce passage et vous préciserez par des faits les allusions historiques qui étaient dans l'esprit du marquis d'Argenson", noté, remarques et appréciations du correcteur.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Dissertations littéraires, résumés, analyses, commentaires composés

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 4 p. manuscrites sur 4 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

Albert Prost

J. M. J. bien payé
il y a eu certains dévot.
pauvre dans ce des v.
on dit que vous l'avez
d'une idole à l'autre
neant est mort, incomplet, payé
avec intérêt, et par un
suffisamment écrit

4
20

Devoir Français.

On lit dans une mémoire du marquis d'Argenson
qui fut ministre des affaires étrangères sous Louis XV :

« Les acquisitions violentes ou faites par l'abus du
droit public sont des gestes de barbarie dans le monde.
Comment les mariages et la paraité qui ne devaient
mettre que de l'ordre dans la société, sont-ils devenus parmi
les souverains la source des plus grandes guerres et changé
le sort de tant de nations. Elles-ci ne se sont elles données
des chefs que pour devenir le jouet et la victime de ces
premières familles. »

Sous commenterez ce passage et vous préciserez par des
faits les allusions historiques qui étaient dans l'esprit
du marquis d'Argenson.

il faut les préciser en peu

Le marquis d'Argenson s'étonne dans
ce passage que de pareils faits puissent se
produire entre peuples, dans des nations qui
se disent civilisées; et certes il avait de quoi
s'étonner. En effet il venait de traverser
une époque troublée par plusieurs guerres
dont la plus importante fut la guerre de
Succession d'Autriche. Celle-ci, à elle seule

